

Projet éducatif de l'établissement

« Construire un Collège vivant »

Un collège à dimension humaine

Collège privé laïc sous contrat d'association avec l'État, notre établissement dispense un enseignement conforme aux programmes et orientations officielles de l'Éducation Nationale.

La petite structure du-collège, deux classes par niveau de la sixième à la troisième, favorise l'acquisition du savoir et le suivi soutenu des élèves en relation avec les familles. Cette réalité permet à chacun de se définir une voie d'excellence pour envisager son avenir et devenir un citoyen conscient de ses droits comme de ses devoirs.

Un espace de diversité et de respect

Le Collège Chambertin est ouvert à toute forme de pensée et s'oppose à tout ce qui peut porter atteinte à la dignité humaine notamment le fanatisme religieux et la haine raciale. Le critère de laïcité, primordial à nos yeux, nous permet de rassembler des élèves d'horizons différents, d'origines et de cultures variées autour de valeurs partagées comme la compréhension de la différence et le respect des autres. Ce caractère propre permet donc l'accueil de tous les enfants en offrant un cadre où chacun peut étudier et vivre une vie de collégien épanouie en adéquation avec ses aptitudes, ses capacités et ses compétences pour se construire un projet d'orientation.

Un lieu d'apprentissage et de citoyenneté

Au delà d'un lieu d'acquisition du savoir, le Collège doit permettre à l'élève d'accéder au rang de citoyen responsable. Pour cela nous l'aiderons à devenir

Un élève « professionnel » :

- par l'apprentissage à l'effort, à la rigueur et de la méthode : « Apprendre à apprendre »
- par le respect des horaires, du travail, des obligations et des contraintes...
- en lui apprenant à s'organiser et en l'aidant à mettre en valeur ses talents et à les traduire en compétences
- en développant l'estime de soi dans le respect de l'Autre et de son environnement
- en favorisant le développement de sa capacité à apprendre tout au long de sa vie

Un citoyen responsable :

- en développant son sens de la responsabilité, de la justice, de l'intérêt commun,
- en travaillant l'autonomie et la maîtrise de soi...
- en développant sa capacité d'ouverture aux autres,
- en lui inculquant la tolérance, le respect des personnes et des biens,...
- en développant sa capacité de réflexion et de jugement par lui-même

Toute personne est éduicable, et l'école ne peut être le lieu de la fatalité. Au collège, l'Adolescent - futur citoyen - n'a pas seulement à apprendre à obéir à la loi mais à en comprendre l'esprit, à la faire appliquer avec les autres et à la faire évoluer.

Ces conditions sont essentielles à la réussite scolaire. Elles sont indispensables à une orientation consentie et réfléchie et à l'adaptation aux évolutions de la vie personnelle, professionnelle et sociale.

Une communauté éducative disponible et impliquée

Pour donner vie à ce projet, nous souhaitons proposer aux élèves de vivre au mieux leur scolarité et leur vie d'adolescent au sein d'un « collège vivant ». C'est-à-dire un lieu accueillant où chaque membre de la communauté scolaire peut se sentir écouté et pris en compte dans le respect de son intégrité.

Pour ce faire le Chef d'Établissement est le garant de l'esprit et de l'application du projet éducatif. Il veille à ce que l'équipe enseignante, comme chaque acteur de l'Établissement, adhère également au projet éducatif et participe à sa mise en œuvre au quotidien.

Ces garanties sont les conditions indispensables pour faire du Collège un cadre rassurant et structurant propice à la circulation de la communication entre toutes les parties.

Cette volonté implique de l'équipe enseignante, comme de chaque acteur de l'Établissement, disponibilité, écoute et attention, pour répondre dans le cadre de nos compétences, à la progression comme aux difficultés de nos élèves.

Ceci commence par une lecture attentive du parcours scolaire de chaque élève pour répondre au plus près à ses besoins. Le suivi régulier et concerté des résultats permettra de proposer un plan d'accompagnement adapté, en prenant en compte la particularité de chaque parcours.

L'objectif étant d'écartier la mise en échec par :

- la mise en place d'une aide individualisée si nécessaire,
- le contrôle et l'évaluation réguliers des connaissances
- la remise en cause et l'actualisation des méthodes d'acquisition des connaissances

Cette stratégie éducative centrée sur l'intérêt de l'élève, doit faciliter son suivi, encourager son évolution et se développer en constante concertation avec la famille.

Des règles de vie connues et partagées

Nous sommes conscients que l'éducation des enfants est avant tout la prérogative des parents. Néanmoins l'élève étant le sujet central du système éducatif, son inscription dans l'établissement implique son adhésion sincère ainsi que celle de la famille à notre projet et au règlement intérieur.

La pédagogie pratiquée au sein de l'Établissement, trouve alors tout son sens, dans les règles de « savoir vivre ensemble » et dans la relation de confiance qui s'établit entre les enseignants, les élèves et les parents. Dans les faits la réussite scolaire est aussi le fruit d'un travail personnel à la maison avec le soutien et la surveillance de la famille.

« Être homme c'est précisément être responsable [...]

c'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde ».

Antoine de Saint-Exupéry - Terre des Hommes